









# Le 12 novembre : journée mondiale d'action dans les fast-foods

Le 12 novembre a lieu une journée mondiale de grève et d'action dans les restaurants de restauration rapide du monde entier. Depuis la France, nous, organisations syndicales représentant les salariés de McDonald's et d'autres chaines de restauration rapide, nous mobilisons pour revendiquer :

### Un salaire à 13€/heure et les mêmes droits pour tous les salariés de McDonald's

#### McDonald's : une entreprise milliardaire, des salarié-es dans la galère

McDo s'en met plein les poches avec un chiffre d'affaire de plus de 96 milliards d'euros : avec une telle prospérité, on pourrait penser que l'entreprise offre des conditions de travail décentes et dignes à ses salarié-es. Pourtant, travailler chez McDo c'est :

- Salaires faibles
- Aucune prime (participation aux bénéfices, trimestrielle, ...)
- Sous-effectif et pressions quotidiennes dénoncées par tous les salarié-es
- Temps partiels imposés et plannings impossibles à conjuguer avec une vie familiale et sociale

80% des restaurants McDo de France sont exploités en franchise ou en joint-venture : si vous mangez les mêmes frites à chaque fois que vous allez dans un McDo, les salarié-es eux ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail car chaque restaurant est légalement indépendant des autres. McDo en profite pour tirer vers le bas les droits des salarié-es.

Heureusement dans certains restaurants (comme à Elbeuf ou à Marseille), les salarié-es et syndicats ont réussi à obtenir des améliorations (augmentation des salaires de base, 13ème mois, primes, mutuelle prise en charge à 95% par l'employeur, ...) : nous continuerons à lutter pour que ces victoires soient généralisées à l'ensemble des McDo de France !

## L'arrêt du processus de liquidation du restaurant de Saint Barthélémy à Marseille La fin des pratiques d'optimisation fiscale

### McDo en France : impunité fiscale et sociale

McDo c'est aussi une multinationale qui empoche l'argent de l'Etat français (notamment entre 290 et 364 millions d'euros perçus au titre du CICE entre 2013 et 2018) en payant très peu d'impôts grâce à un système « d'optimisation fiscale » très performant.

Une impunité fiscale qui est aussi sociale : nous dénonçons le fait que McDo ne respecte aucunement les villes et habitant-es des territoires où il s'implante. A l'île d'Oléron, Mc Do impose l'ouverture d'un restaurant malgré l'opposition des riverain-es et du maire de l'île. A Marseille, il cherche à liquider le restaurant de St Barthélémy, poumon de la vie sociale d'un quartier populaire.

Ce 12 novembre, nous nous mobilisons pour les salarié.es de tous les restaurants McDonald's de France. Nous soutenons en particulier les salarié-es de Marseille qui font face depuis des mois au rouleau compresseur de McDo car leur lutte leur a permis de gagner de meilleures conditions de travail et ils pourraient montrer l'exemple à toute-s les autres. Soyons présent-es le 13 au tribunal de commerce pour la comparution du franchisé M. Brochiero.

RDV mardi 12 novembre à 14h30 au McDo du Vieux Port pour un rassemblement intersyndical Et mercredi 13 novembre au tribunal de commerce de Marseille avec les salarié-es de Saint Barthélémy

Contacts presse: Kamel Guemari, Marseille, 06 61 67 05 19 / Massamba Drame, Sud McDo Paris Nord, 06 50 14 64 70